

# PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

REVUE IVOIRIENNE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES HUMAINES



Volume XIII - Numéro 24 Décembre 2022 ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

**PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES**

**Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines**

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85

(+225) 01 03 47 11 75

(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : [administration@perspectivesphilosophiques.net](mailto:administration@perspectivesphilosophiques.net)

Site internet : <https://www.perspectivesphilosophiques.net>

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

## ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

---

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités  
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités  
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

---

**Prof. Aka Landry KOMÉANAN**, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Antoine KOUAKOU**, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Ayénon Ignace YAPI**, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.  
**Prof. Azoumana OUATTARA**, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Catherine COLLOBERT**, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa  
**Prof. Daniel TANGUAY**, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa  
**Prof. David Musa SORO**, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Henri BAH**, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE**, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal  
**Prof. Jean Gobert TANO**, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Kouassi Edmond YAO**, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Lazare Marcellin POAMÉ**, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Mahamadé SAVADOGO**, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou  
**Prof. N'Dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Samba DIAKITÉ**, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Donissongui SORO**, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

## COMITÉ DE LECTURE

---

**Prof. Ayénon Ignace YAPI**, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Azoumana OUATTARA**, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Catherine COLLOBERT**, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa  
**Prof. Daniel TANGUAY**, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa  
**Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Henri BAH**, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE**, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal  
**Prof. Kouassi Edmond YAO**, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Lazare Marcellin POAMÉ**, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Mahamadé SAVADOGO**, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou  
**Prof. Samba DIAKITÉ**, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Nicolas Kolotioloma YEO**, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

## COMITÉ DE RÉDACTION

---

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences  
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences  
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences  
**Dr Kouassi Marcellin AGBRA**, Maître de Conférences  
**Dr Alexis Koffi KOFFI**, Maître de Conférences  
**Dr Chantal PALÉ-KOUTOUAN**, Maître-assistant  
**Dr Amed Karamoko SANOGO**, Maître de Conférences

**SOMMAIRE**

<b>1. Republicanisme kantien et solidarité universelle,</b> Éric Inespéré KOFFI .....	1
<b>2. Les antivax Covid-19 : de l'autopsie d'une société en crise à l'urgence d'une pédagogie bioéthique,</b> Tiéba KARAMOKO .....	19
<b>3. Concrétisation des moyens techniques de production : vers une crise de l'emploi,</b> Kassi Magloire GNAMIEN .....	37
<b>4. Immigration Sud-Nord : vers un exotisme an-éthique,</b> Konan David KOFFI .....	57
<b>5. Les semences agricoles génétiquement modifiées et le monde paysan en Afrique : la crise de la coexistence (Cas du Burkina-Faso),</b> Ange ABLO .....	77
<b>6. Représentations sociales et facteurs de démocratisation de l'enseignement de la musique en Côte d'Ivoire,</b> Ouologo Jonathan OUATTARA .....	95
<b>7. L'héroïsme féminin dans <i>Une si longue lettre</i> de Mariama BÂ et <i>la révolte d'Affiba</i> de Regina YAOU,</b> Zahui Gondey AHIDJE TOTI .....	117

**LIGNE ÉDITORIALE**

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des

## **Perspectives Philosophiques n°024, Quatrième trimestre 2022**

préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

*Perspectives Philosophiques* est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoseologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

### **Le comité de rédaction**

**IMMIGRATION SUD-NORD : VERS UN EXOTISME AN-ÉTHIQUE**

**Konan David KOFFI**

*Université Peleoro GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)*

[Kkdavid2017@gmail.com](mailto:Kkdavid2017@gmail.com)

**Résumé :**

L'Immigration irrégulière Sud-Nord, bouleverse les paradigmes éthiques aux frontières de l'Occident. Or, la sédentarisation est une illusion notoire, même si l'exotisme se heurte à une négation de l'identité de l'homme. Au-delà des passions qui alimentent ce discours, le monde n'a aucun intérêt à remettre en cause la coexistence humaine. C'est pourquoi, en raison du pluralisme axiologique et de la mondialisation, les intérêts égoïstes et particuliers ne doivent pas se muer en mode de vie pour mettre en crise la mobilité humaine qui est une conditionnalité même de l'homme dans son existence. Pour ce faire, notre intellection en direction de cette problématique vise à ré- investir les Droits de l'Homme dans les rapports interhumains, afin de donner sens et valeur à l'éthique de l'existence, autant dire, faire co-évoluer Droits de l'Homme et éthique pour le bien de l'humanité.

**Mots-clés :** Co-évolution, Droits de l'homme, Exotisme, Immigration irrégulière, Mobilité humaine, Mondialisation, Paradigme éthique, Sédentarisation.

**Abstract :**

Irregular South-North Immigration disrupts ethical paradigms at the borders of the West. However, sedentarization is a notorious illusion, even if exoticism comes up against a negation of human identity. Beyond the passions that fuel this discourse, the world has no interest in questioning human coexistence. This is why, because of axiological pluralism and globalization, selfish and particular interests must not turn into a way of life to put in crisis human mobility which is a very conditionality of man in his existence. To do this, our intellection in the direction of this problem aims to reinvest Human Rights in interhuman relations, in order to give meaning and value to the ethics of existence, in other words, to make Human Rights co-evolve of Man and ethics for the good of humanity.

**Keywords** : Co-evolution, Human rights, Exoticism, Irregular immigration, Human mobility, Globalization, Ethical paradigm, Sedentarization.

## **Introduction**

L'exotisme est un fait social naturel et culturel pour un individu ou un peuple, dont l'effet est de manifester un réel attachement à ce qui est étranger. Comme telle, l'immigration se veut un phénomène consubstantiel à toute société humaine. Ainsi, reconstruite au lendemain de la seconde guerre mondiale à travers le plan Marshall<sup>1</sup>, l'Europe va constituer le pôle d'attraction pour assouvir le désespoir du capital humain des pays du Sud, en ce sens qu'elle est devenue la nouvelle Jérusalem céleste<sup>2</sup>. Une mobilité humaine à grande échelle vers le vieux continent à travers un exode clandestin verra le jour. Lequel exode aura pour finalité de faciliter et de favoriser la recherche du bonheur et du bien-être social des candidats à l'immigration. Contre toute attente, la libre circulation des personnes va se heurter à une certaine structure sociale pro-européenne en attisant parfois la discrimination et la ségrégation : l'espace Schengen<sup>3</sup>. Il a, pour vocation, de faciliter le passage des frontières de tout individu qui en est membre.

Cet espace exclut tout ressortissant étranger hors de ce cadre d'échange et va contrer le flux migratoire des pays du Sud avec subtilité et diplomatie. Une telle situation invite à mobiliser l'ensemble des valeurs qui constitue l'architecture de l'éthique contemporaine et, au demeurant, prônée par la ligue des droits de l'homme aux fins de repenser le rapport de l'homme à l'éthique sur la traversée des frontières qui a l'allure d'un nouveau défi éthique au regard de la négation de la valeur de l'homme. C'est pourquoi, il convient de réinterroger et de réévaluer le rapport de l'homme à l'homme lui-même, si tant est que la mondialisation au XXI<sup>e</sup> siècle constitue le fondement des échanges interétatiques. En fait, « rien n'empêcherait jamais les gens d'émigrer » (E.

---

<sup>1</sup> Le plan Marshall est un plan d'aide et de reconstruction de l'Europe en ruine au lendemain de la Seconde Guerre mondiale proposée par les Américains.

<sup>2</sup> La nouvelle Jérusalem céleste désigne dans le contexte migratoire, la cité idéale pour le bien-être des migrants.

<sup>3</sup> L'espace Schengen est un espace de libre circulation des personnes (Europe). Il est donc exclusif.



Balibar, 2019, p. 1-5) ; toute chose qui amène à comprendre que l'extrême violence constatée au niveau des frontières européennes ne peut jamais estomper les mouvements migratoires qui ont intégré la condition de notre humanité contemporaine. Du coup,

l'un des grands enjeux dont dépend l'avenir des régimes et leur qualité démocratique dans la conjoncture actuelle n'est pas seulement de savoir comment vont évoluer les flux de migrations en provenance du « Sud global », mais quelle position va prendre finalement la population plus ou moins sédentarisée du « Nord », ou plutôt dans quelles proportions elle va se diviser à propos de la signification et du traitement des migrations (E. Balibar, 2019, p. 1-5).

Dès lors, comment structurer l'exode sud-nord afin d'éradiquer les violences au niveau des frontières sans toutefois *dé-naturer* et *dé-construire* l'humain ? Quelles réformes géopolitiques et géostratégiques adopter dans le sud pour ré-intégrer les candidats au suicide dans leur pays d'origine ?

L'examen de ce thème consistera à faire une phénoménologie de cet exode, afin de donner du sens et du contenu à l'exotisme. Cette démarche invitera, de prime abord, à faire un maillage du phénomène migratoire, et d'en situer le contexte. Ensuite, elle jettera un regard critique sur la manière de franchir les frontières, pour, notamment, en tirer les conséquences, sans oublier d'articuler droit de l'homme et éthique. C'est à cette fin, enfin, qu'une prospective éthique sera nécessaire.

### **1. Contexte du phénomène migratoire Sud-Nord**

La mobilité humaine, réalité inhérente à la nature de l'homme, coïncide avec l'histoire de l'humanité au regard des mouvements migratoires qui ont animé la vie des peuples depuis les siècles passés jusqu'à l'époque contemporaine. À preuve,

le vieux continent (l'Europe) organisa, des siècles durant, l'immigration forcée des peuples de couleurs pour servir ces intérêts industriels, économiques, culturels et stratégiques avant de se confiner dans des politiques d'immigrations dites sélectives qui ne favorisent ou n'admettent que la fuite des cerveaux, des capitaux et la commercialisation des matières premières. La communauté internationale orchestre les immigrations, les circulations sans visa des matières premières du Sud vers le Nord. Mais, elle s'oppose à celle de leurs peuples. (M. Kouassi, 2021, p. 11-12).

Aujourd'hui encore, cette mobilité gagne en proportion et en intensité dans la relation Sud-Nord. Comme tels, ces mouvements existent depuis plusieurs décennies, même si sous sa forme contemporaine, le système des visas et la création de l'espace Schengen ont développé les filières de mobilités irrégulières dans le contexte de mondialisation-globalisation. Nous en voulons pour preuve les Africains tels les Maliens, les Ivoiriens, les Sénégalais, les Tchadiens et les Nigériens qui aspirent à voir la réalisation de leur projet en occident. Cela suppose que la condition humaine exige que l'être de raison se détache de son milieu naturel afin de tirer pleinement profit des bienfaits de la nature. Toutefois, dans la régionalisation des faits au niveau du Sud, les facteurs endogènes liés au bien-être telles les politiques économique-sociales, accentuant les inégalités, restent problématiques, car la politique de développement fait face à plusieurs défis. Il y a parmi ces maux, la question de l'emploi.

Le ratio formation/emploi est l'une des difficultés pour les politiques, sans oublier le flux de jeunes qui sortent du système éducatif chaque année avec ou sans diplômes. Et, ils deviennent des soucis pour leurs familles par manque d'emplois. Pourtant, l'élan vital ne peut se satisfaire dans les prismes de la sédentarisation, d'où la nécessité d'être de la mobilité. L'analyse des facteurs socio-politiques et économiques s'impose, puisque le sous-développement dans le Sud devient inquiétant en dépit des efforts des politiques.

### ***1.1. Au plan politique et social***

Le premier réflexe au plan politique et social est de penser que le Sud est « un monde extérieur aux valeurs de civilisation et aux modes de vie de l'occident développé » (E. Balibar, 2019, p. 78). Une telle assertion trouve son fondement dans la gestion des politiques sociales dans le Sud. L'absence de politique de développement fiable et viable jette la jeunesse des populations du Sud dans un désarroi. Le flux démographique n'est non seulement pas maîtrisable, mais également difficile à absorber. Dans de telles conditions, la jeunesse ne se reconnaît plus dans le projet social mis en place dans ces États. Du coup, leur insertion dans le tissu social reste hypothétique, il n'y a pas d'offre attractive sur le continent africain qui vit ainsi continuellement dans l'espoir et dans l'espérance. Et, ces rares offres à géométrie variable, si

elles venaient à exister, sont réservées à un groupe d'individus inféodés au pouvoir. Que faire ?

L'alternative qui se présente à la jeunesse désemparée est l'immigration irrégulière, même si cela doit se faire au prix de leur vie aux frontières de l'Europe. À cela, il faut ajouter l'instabilité politique due au soulèvement populaire pour dénoncer le manque de stratégie sociale pour le bien du peuple comme ce fut le cas au Burkina-Faso en 2014 d'une part et d'autre part, les coups d'État militaires qui alimentent la spirale de violence en Afrique de l'Ouest. On peut citer, en la matière, la Guinée-Conakry, le Mali et le Burkina-Faso. Aussi, le manque de visibilité autour de nos constitutions rend opaque l'avenir des jeunes qui, à l'évidence, finissent par s'ériger en candidat volontaire au suicide. On le voit, la non-maîtrise du flux démographique est le fondement majeur de la mobilité, en raison des inégalités et des disparités dans la gestion du politique et du social. De ce fait, analysons le phénomène migratoire, dans une approche utilitariste au regard de la démocratie mal maîtrisée.

Nous partons du postulat que l'utilitarisme est une doctrine éthique qui prescrit d'agir de manière à maximiser le bien-être collectif. Une telle posture enjoint de parvenir à réaliser le bonheur du plus grand nombre dans la perspective de Jeremy Bentham. L'utilitarisme se veut une morale « conséquentialiste » qui évalue une action ou un fait en fonction des conséquences souhaitées. Cette doctrine, dans son expression, avait pour principe de s'intéresser à l'organisation au plan matériel de la société pour atteindre sa fin, celle de la production efficace de bien en grand nombre, afin de régler la question du bien-être et de la justice sociale. Le problème démographique n'est donc pas en reste. Comme alternative, les utilitaristes vont militer en faveur du point de vue de Thomas Malthus.

Pour Malthus, il était judicieux de développer une politique allant dans le sens de la limitation des naissances. La population visée par cette réforme sociale est celle des pauvres. Dans les faits, les pauvres ont un réel problème de planification et de limitation des naissances. Cette situation va engendrer un déséquilibre entre les capacités de production dans le Sud et la demande

des jeunes en quête d'insertion socio-professionnelle. Dans le prolongement de cette idée, on se rend compte que « le malthusianisme voit dans la surpopulation la cause majeure de la misère ». (G. Hottois, 2002, p. 201). Les mots "surpopulation" et "misère" sont, au regard des réalités des populations du Sud, une idéologie à travers laquelle on identifie leur population. Il n'y a donc pas de possibilité, dans cette misère ambiante, de proposer des politiques sociales capables de juguler les crises. Pire, il est impossible de prévoir et de modifier le cours des événements par les politiques. Dans ce contexte, l'immigration semble être une porte de sortie afin d'échapper aux enjeux symboliques et même éthiques liés au phénomène migratoire. De la sorte, l'immigration irrégulière devient, pour l'immigrant, la voie royale vers le paradis, car elle est censée l'affranchir. Le moins qu'on puisse dire, c'est que le projet migratoire n'est pas un simple malaise social, mais un projet de vie. L'utilitarisme s'inscrit alors dans une perspective de prise en charge de l'humaine condition. Il véhicule l'éthique de la responsabilité qui pourrait constituer la feuille de route des gouvernants du Sud, c'est une donnée anthropologique à valoriser.

### **1.2. Au plan économique**

Hottois, rapportant les propos de Marx, relève ceci : « la conscience des individus est déterminée par la classe à laquelle ils appartiennent, par les intérêts de cette classe, et c'est, sans le savoir, en fonction de ceux-ci qu'ils se font une image de la société en général, et de la condition humaine ». (G. Hottois, 2002, p. 183). La vision de Marx est d'actualité d'autant plus que l'un des motifs liés à l'immigration Sud-Nord est d'ordre économique. Il y a des mouvements qui naissent au sein de ces populations, en vue de s'affranchir de cette crise qui émerge. De quoi s'agit-il ?

Le Sud, on le sait, est le prototype de la basse classe. Il est caractérisé par le sous-développement. Ainsi, le défi à relever suscite de l'engagement, une lutte rationnelle qui est d'ailleurs le moteur de l'histoire dans la perspective du matérialisme historique pour changer sa condition sociale, en vue d'établir l'équilibre face à l'inégalité entre le Sud et le Nord. À partir du moment où c'est la conscience de l'individu qui détermine son existence, il y a lieu de

s'approprier une méthodologie allant dans le sens d'une libération, pour parvenir à une certaine autonomie au plan économique. Malheureusement, le sous-développement prend des proportions vertigineuses. Que faut-il faire ?

La révolution est le moyen idoine pour transformer sa condition sociale, pour parvenir au bien-être de l'individu dans la société. Cependant, certaines populations dans le Sud sont confrontées à un véritable problème de restructuration depuis la décolonisation. Les pays africains, dans leur grande majorité, n'ont cessé d'importer les produits de première nécessité, ils sont fragilisés par le manque d'industries de transformation et de consommation. À cela, on peut ajouter la faiblesse de la monnaie et la dette extérieure qui augmente. Le projet de monnaie unique, en Afrique, pour stabiliser sa fragilité crée des divergences chez les politiques. Certains ont le soutien et la caution de l'extérieur (Nord) et d'autres ne bénéficient pas de cette faveur. Aussi, la présence de force militaire étrangère dans le sud du Sahara semble avoir pour mission d'aider à la sécurisation des territoires face à l'avancée du terrorisme. Or, ces forces étrangères profitent de leur mission qui est d'aider à retrouver l'intégrité territoriale pour piller les ressources naturelles.

Tout porte à croire que les politiques sont complices, puisqu'il y a des dividendes qui leur sont reversés au détriment de la population. Pourtant, selon les données statistiques, 84% de l'économie mondiale est détenue par les grandes puissances (G 20) et les 16% sont repartis dans les 175 autres pays du monde, lequel monde est dominé par la paupérisation. La vérité est qu'en raison des progrès économiques considérables réalisés dans toutes les régions du monde en 2016, les pays de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du sud ont demeuré sous le seuil de pauvreté. À cet effet, le regard critique d'un sociologue africain est assez édifiant. Pour lui, « un bilan rapide de l'Afrique après quarante ans d'indépendance politique, permet de constater que ce continent est devenu synonyme de guerre, de famines, de sécheresses, de dégradation de l'environnement, d'endettements chroniques, de misères paysannes », (N. Kouamé, 2002, p. 6). Aujourd'hui encore, après soixante ans d'indépendance, la politique de dépendance du Sud vis-à-vis du Nord demeure critique. Le Sud fait plus que jamais face à une déstructuration et à une

restructuration, non seulement de sa démographie galopante, mais aussi de son économie qui subit le cours des fluctuations de l'économie mondiale. Par ailleurs, la crise entre l'Ukraine et la Russie, qui contribue à la reconstitution progressive des deux blocs, a accentué les difficultés économiques dans les pays du Sud qui, faisant montre d'un manque de maturité, sont déstabilisés par des coups d'État, dont les bénéficiaires sont concentrés dans le Nord et une minorité dans le Sud.

Comme on peut le constater, la dictature de la minorité est le modèle de développement auquel le Sud a souscrit. Ne nous leurrions pas, on ne finira jamais assez de dire qu'il y a des situations désobligeantes sur le continent qui obligent le citoyen lambda à aller au-delà des limites de l'impossible. Rien qu'à observer le montant du SMIG<sup>4</sup> dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest, on se demande bien ce qui peut encourager un individu à y rester, même si le prix à payer est la mort implacable aux frontières de l'Europe. En témoigne le montant minimum en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Mali et au Burkina-Faso. Le montant du SMIG revalorisé dit-on en Côte d'Ivoire est passé de 36.607 à 60.000 francs CFA.

Cette décision est l'aboutissement des discussions engagées par le gouvernement ivoirien avec les partenaires sociaux depuis 2007, pour améliorer les conditions de vie des populations. Au Sénégal en 2021, il était de 58.900f (XOF), soit un taux horaire de 333,808f CFA selon le Ministère du Travail, du Dialogue social, des organisations Professionnelles des Relations avec les institutions du Sénégal. L'article L60 du Code du Travail modifié par la loi N°03-037 du 30 décembre 2003, fixe le SMIG à 28.460f. Ce montant est le minimum à payer à un employé à plein temps (40h) durant un mois de travail au Mali. Suite à un protocole d'accord, le SMIG devait être revalorisé à 35.000f au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et à 40.000 au 1<sup>er</sup> janvier 2016. L'unité d'action syndicale a revendiqué une augmentation au Burkina-Faso à 60.000f. Sinon, le salaire minimum national par mois au pays des hommes intègres était de 34.664f jusqu'en 2019.

---

<sup>4</sup> Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti.

En examinant les chiffres sus indiqués, les salaires sont extrêmement faibles pour une vie décente. Les citoyens sont incapables de se loger, de se nourrir, de se soigner avec ces salaires dérisoires. Quelquefois, on assiste à plusieurs mois d'arriérés de salaires dans le secteur privé. Comment dans de telles conditions, un travailleur moyen du Sud peut prendre convenablement en charge les besoins de sa famille ? Ce qui fait que ce dernier n'est jamais à l'abri du plus petit besoin ; il est continuellement exposé non seulement aux maux, mais aussi aux vices de nos sociétés. Le salarié moyen est aux abois et la précarité de la vie n'est plus un secret pour lui. Les bras valides qui n'ont pas de responsabilité parentale ne se posent plus de question. Ils n'ont qu'un seul rêve : aller vers le Nord pour parvenir à se réaliser. La fin donc justifie les moyens pour satisfaire sa condition matérielle d'existence dans le Sud quelles qu'en soient les conséquences.

De plus, un extrait du journal TV5 Afrique du 19 juillet 2022 a fait mention de la recrudescence de la faim en Afrique de l'Est en raison de la sécheresse. Dans la corne de l'Afrique, la désolation s'accroît dans des pays comme la Somalie, l'Éthiopie et le Kenya. Selon l'Organisation Non-Gouvernementale (ONG) IRC (International Rescue Committee), il faut de façon urgente, et ce dans un délai très bref, 1 milliard 10 millions de dollars supplémentaires pour endiguer les risques de famine ; ce qui signifie qu'environ 70% des personnes dans cette zone sont menacées. Le continent africain, dans sa globalité, est exposé à tous les maux. Avec l'avènement de la crise sanitaire mondiale de 2020, la COVID-19, qui a exterminé une partie des populations du globe terrestre, les experts en santé publique avaient prévu le chaos en Afrique en raison de sa vulnérabilité. Où trouver les moyens conséquents pour acheter le vaccin contre cette pandémie en Afrique ? Heureusement que les dieux protecteurs ont milité en faveur du continent africain en vue d'assurer l'immunité des populations déjà éprouvées.

D'ailleurs, les institutions financières du Nord comme la Banque Mondiale ont porté assistance aux pays du tiers monde. Les dirigeants des pays du Sud étaient très souvent dans l'impasse, car incapables d'assurer la sécurité

sanitaire de leurs populations. Il a fallu compter sur les accords de coopération entre le Nord et le Sud afin de soulager les populations.

L'on n'est donc pas surpris de voir que le continent africain continue de subir les méfaits de la pauvreté et de la misère, même si les chantres de l'émergence sur le continent nous plongent dans une rêverie sans fin. Au regard des arguments avancés, nous sommes en droit d'admettre que le capitalisme ne se nourrit point de sentiments. En outre, le projet de mondialisation et de globalisation du système planétaire constitue de façon implicite un moyen pour supprimer toutes les barrières commerciales et de protection qui entravent les règles de l'économie libérale susceptible de générer des profits.

C'est pourquoi, « mondialiser l'économie signifie, pour les grandes puissances, élargir leurs marchés, mais c'est aussi une voie pour étouffer les économies en détresses que sont celles des pays du tiers-monde, car au jeu de la concurrence, les pays sous-développés partent perdants », (N. Kouamé, 2002, p. 17). De ce fait, la meilleure manière de contourner cette pauvreté et cette misère dans le Sud où les efforts fournis sont insuffisants pour l'endiguer est l'immigration irrégulière. Elle est le modèle idéal de vie pour les populations en détresse dans les pays sous-développés, en vue d'équilibrer la balance économique, même si elle met en crise les valeurs symboliques. Ainsi, pour espérer avoir un avenir radieux, l'une des possibilités pour les candidats du Sud, c'est d'être des candidats au suicide volontaire à travers la ruée vers les frontières européennes. Cependant, il convient de jeter un regard critique sur la méthode migratoire.

## **2. La méthode migratoire : un choix controversé pour la réhabilitation d'une identité en crise ?**

La méthode migratoire, dans le cas de l'immigration irrégulière, est la manière ou la méthode utilisée par les migrants pour franchir les frontières du Nord. Elle n'obéit pas au principe juridique et administratif qui exige des voies et moyens légaux pour avoir accès au territoire occidental, mais se fait de façon clandestine et frauduleuse avec des conséquences tragiques. Faite de cette façon, la mobilité humaine Sud-Nord s'assimile à une réduction voire à



une négation de l'homme et de son identité dans sa quête de réhabilitation et de redynamisation de celle-ci. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ce nouveau régime de migration a changé de caractère, en raison de l'importance du flux migratoire. À preuve, « après la décolonisation, le sens des migrations principales s'inverse : il devient majoritairement Sud-Nord après avoir été Nord-Sud pendant des siècles » (E. Balibar, 2019, p. 2-5). Ces aveux indiquent que l'immigration n'est pas un phénomène nouveau, encore moins récent lorsqu'on se réfère à son contexte historique. Le masque de la colonisation, une fois tombé, va susciter un véritable exode du Sud vers le Nord, en raison des changements et des accords de coopération. Dès lors, comment se fait l'exode du Sud vers le Nord ?

Le modus operandi suivi pour atteindre le Nord met en crise les paradigmes éthiques de la société dans son fonctionnement traditionnel. Ces populations ont, certes, la volonté de rejoindre l'occident, cependant celles-ci vont se heurter à des difficultés comme le refus de visa. Frustrées et désillusionnées face à l'instabilité et à la crise économique grandissante, elles n'ont d'autres recours que le choix des risques. Les migrants vont s'accoutumer, soit à la violence des frontières, soit à la souffrance inhumaine en méditerranée, une manière audacieuse pour eux de relever le défi face à cette douloureuse épreuve de l'existence. À titre d'exemple, « en Méditerranée ou dans le golfe du Bengale, il n'est pas abusif de parler de tendances génocidaires contre la population errante qui se trouve confinée entre des barrières hostiles de plus en plus infranchissables : du rejet à l'entrée et de l'expulsion, on passe à l'élimination, et de là à l'extermination » (E. Balibar, 2019, p. 1-5). Balibar évoque là, une stigmatisation et une déshumanisation du migrant clandestin, un indésirable, car il est dépourvu de tout document administratif qui l'autorise à avoir un droit de séjour réglementaire et réglementé ; en un mot, c'est un « sans papier ». Pourquoi ?

Une telle réticence à l'endroit des migrants clandestins n'est pas fortuite. Ces derniers, dans certains cas, s'adonnent à des pratiques telles les embarcations de fortunes, des sauts de grillages ou de clôtures anti-immigrées. Dans d'autres cas, ils sont confrontés à des pannes de moteurs en

pleine méditerranée, à des intoxications provenant du carburant trafiqué utilisé. De telles attitudes n'honorent pas l'être humain en tant que citoyen du monde, mais un être au contraire qui a perdu toute la dimension éthique de la vie. Les risques liés à ces choix ne peuvent que déshumaniser davantage l'être de l'homme, et, par conséquent, remettre en cause la source vive de l'éthique.

C'est la preuve que les migrants sont engagés dans un mode de vie irrationnelle. Pourtant, « l'éthique classique, comme d'ailleurs les théories modernes, partent de la question qui s'imposent à un individu ayant besoin d'orientation, lorsque dans une certaine situation, il se trouve indécis, devant une tâche à maîtriser pratiquement : comment dois-je me comporter ? » (J. Habermas, 1992, p. 96). Cette pensée habermasienne nous conduit sur les sentiers battus par Aristote qui mènent à la vie bonne et heureuse. Lorsqu'on se pose la question fondamentale comment dois-je me comporter, on se rend compte que nos actions ont tendance à heurter les intérêts des autres et peuvent conduire à des conflits. Du coup, la quête du bonheur en vue d'une vie heureuse échappe au migrant. La résultante de cette action, c'est de les mettre hors d'état de nuire. Et là, les migrants sont confrontés à des

méthodes répressives et humiliantes, une rhétorique réactionnaire et une stigmatisation des étrangers dans une apologie de l'État républicain réputé menacé indifféremment par la globalisation, les réseaux criminels de l'immigration clandestine, le communautarisme religieux et le cosmopolitisme intellectuel, etc. Autoritarisme et racisme institutionnels s'adossent ainsi mutuellement l'un à l'autre (E. Tassin, 2014, p. 108).

On remarque là une défense du territoire à l'effet d'empêcher l'invasion barbare en se référant aux valeurs institutionnelles. En clair, un sentiment nationaliste renforcé par le racisme et l'autoritarisme devient le moyen usuel pour garantir la défense du territoire contre d'éventuelles invasions. Les migrants sont à la croisée des chemins puisqu'ils font face à un crime passionnel orchestré par le Nord. L'occident va alors s'organiser pour protéger sa souveraineté et sa citoyenneté.

Les frontières prennent l'allure de remparts pour les empires occidentaux, le lieu par excellence d'expression de la violence. La liberté de circuler devient un obstacle, autant dire, compromise dans la mesure où les clandestins sont

contrariés en amont par les accords qui structurent l'espace Schengen. Cela donne lieu à une exclusion de tout cadre éthique du migrant. Ainsi, pour parvenir à réaliser leur rêve, ils s'engagent dans une situation ni d'avance, ni de recul au point où ils préfèrent mourir en avançant au lieu de mourir sans avancer, aux frontières de l'occident. Cette mésaventure, digne d'un sommeil dogmatique, laisse des cicatrices indélébiles dans l'esprit de tous et de chacun. Ce qui met à nu une intolérance inqualifiable qui relève le caractère an-éthique du projet migratoire. De quelle façon ?

Le voyage, en effet, « se transforme parfois en violence nue, dans ces banlieues ou ces ghettos urbains où les services publics ont tendance à fonctionner comme en terre de conquête, en butte à l'hostilité des nouveaux barbares. » (E. Balibar, 2013, p. 81). De plus, on regarde impuissamment ces nomades qui affrontent des conditions d'insécurité maximale : chose qui ajoute un prix ignoble à leur mode de vie qui subit une altération aigüe à la traversée des frontières. La conséquence est connue de tous en raison des décomptes macabres sur les médias et au niveau des institutions tant nationales qu'internationales. On ne peut se réjouir des chiffres avancés sur les côtes italiennes de Lampedusa, au large des côtes libyennes et les bordures terrestres de l'Europe, ainsi qu'aux frontières internes de l'Union Européenne.

En 2014 déjà, selon les données statistiques de l'ONU, on dénombrait près de 50.000 migrants morts ou disparus en essayant d'atteindre l'occident. En 2015, près de 300.000 personnes ont été secourues en essayant de traverser la mer méditerranée, de l'Afrique du Nord vers l'Europe. Avec de tels drames, on réalise que le migrant ne peut prétendre retourner chez lui. Il y a également une similitude entre la traversée du Sahara et la mer méditerranée puisque 5.400 personnes y ont laissé leur vie entre 2014 et 2022. Le HCR<sup>5</sup> a compté 5000 décès pour les migrants, rien que pour l'année 2016. Et la route migratoire de la méditerranée centrale est même connue comme l'une des plus dangereuses au monde, car selon l'OIM (Organisation Internationale pour les Migrations), 19.500 personnes y ont trouvé la mort.

---

<sup>5</sup> Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Ce triste décompte devait amener les politiques du Sud à une gestion transparente du pouvoir. En fait, ce sont les gabegies, les inégalités sociales dues à la mauvaise répartition des richesses qui constituent la cause première de l'exode. À cela, il faut ajouter les insuffisances de la démocratie qui mettent en mal les politiques de développement. Au lieu de regarder impuissamment les concitoyens disparaître au large des côtes et dans la méditerranée, les dirigeants du Sud gagneraient à développer des compétences pour mieux exploiter les ressources, promouvoir des politiques de développement fiable en vue de maintenir et de retenir cette main-d'œuvre bon marché qui fait le choix de l'extermination aux frontières de l'occident. Il est inadmissible de détenir des ressources minières, pétrolières, forestières puis agricoles et assister avec désolation sa population lutter face aux méandres de la vie ; toute chose qui contrarie l'éthique dans son fonctionnement. Dès lors, cette marginalisation et cette stigmatisation des migrants n'interpellent-elles pas les droits de l'homme ?

### **3. L'Immigration irrégulière au prisme des Droits de l'Homme**

Le flux de migrants donne une appréhension nouvelle sur les Droits de l'Homme selon qu'on soit du Sud ou du Nord. Les humains, dans leur globalité, sont les atomes constitutifs de la société, même si les transhumanistes ont cette volonté de remodeler l'homme en sa dimension sociale. Ainsi, *re-penser* les Droits de l'Homme, c'est repenser la coopération entre les humains sans distinction de race ni de religion aux fins de préserver ces droits face aux exigences et aux contraintes de notre société contemporaine. Aujourd'hui encore, il semble opportun, au regard des événements liés au flux migratoire, de dire que les Droits de l'Homme sont en crise. En fait, le phénomène migratoire dans sa manifestation excède le cadre de l'éthique normative. « L'éthique normative tente de répondre à la question « que dois-je faire » » (M. Provencher, 2008 p. 18). En clair, elle se veut une réflexion critique sur les normes de la société, les règles de conduite souhaitée et souhaitable, autant dire sur les droits et les devoirs qui orientent les actions quotidiennes des hommes dans leur existence.

Nous avons entre autres l'égalité, la justice et l'équité. Mais, lorsqu'elle est en lien avec la mobilité humaine, elle se heurte à des préoccupations comme

celles qui suivent : La mondialisation en tant qu'aspiration commune de tous les États modernes est-elle compatible avec les violences aux frontières de l'Europe ? Le Nord a-t-il l'obligation d'accueillir les migrants ? Bien souvent, ces préoccupations demeurent sans réponses objectives et même définitives. Dans ces conditions, il est irrationnel de discuter de la problématique de la liberté en s'adossant aux doctrines comme le conséquentialisme et le déontologisme.

Pour la première, ce sont en réalité les conséquences d'une action qui déterminent sa valeur morale. Cela suppose que le conséquentialisme a pour vocation d'évaluer l'action morale en fonction du but et donner non seulement du sens à l'action, mais aussi à l'existence humaine. Quant au déontologisme, il est une approche de l'éthique axée sur les droits et les devoirs du sujet. Ici, la valeur morale de l'action est en lien avec nos obligations mutuelles. Or, en contexte de mobilité humaine Sud-Nord, la question de la liberté de circulation, d'aller et de revenir choque la sensibilité des populations du Nord et par ricochet, les Droits de l'Homme.

Tout se passe comme s'il n'y avait pas de liberté pour le migrant, puisqu'il se présente comme un véritable ennemi de la liberté naturelle. Toute chose qui invite à réinterroger la portée éthique de l'agir du migrant en évaluant le sens de sa responsabilité. Cela admis, « ce qui est bon pour l'homme se laisse déterminer sans difficulté de manière évidente » (H. Jonas, 1995, p. 21). Ce qui est évidence dans ce processus migratoire, c'est qu'il est à l'épreuve des droits de l'homme et même de l'éthique, car il n'y a plus de rapport sentimental et d'affection ; d'où le sens de cet appel : « les États doivent respecter la libre circulation des hommes (...) la liberté des mers, la protection des civils » (D. Lochak, 2005, p. 46).

Ce cri de cœur est en perte de vitesse dans les rapports puisqu'à l'heure actuelle, aucun État du Nord ne peut tolérer sempiternellement sur son territoire tout citoyen qui n'est pas son ressortissant. Chacun veut être à l'abri des menaces et des maux qui guettent la société. On comprend pourquoi les États du Nord ont tendance à déroger aux obligations qu'ils ont souscrites, afin d'éviter tout danger susceptible de mettre en péril la vie de leur citoyen.

De la sorte, les migrants clandestins sont d'office exclus du contrat social. Lequel contrat énonce l'idée d'une participation égale aux droits fondamentaux grâce à l'action du contrat et à la communauté. Malheureusement, dans son versant migratoire, il bat en brèche les Droits de l'Homme. Cela vient briser le lien supposé exister entre tous les membres du corps social et met en crise les droits et la liberté des individus.

#### **4. Perspectives éthiques à la crise migratoire**

Nous vivons, aujourd'hui, dans un monde curieux marqué par une régression et une inversion des valeurs, au point où les normes éthiques orientées par la conscience morale du sujet sont en désaccord avec les principes nouveaux qui régissent la société. Les valeurs sociales usuelles, garantissant le bien-être de l'homme, sont phagocytées par les droits fondamentaux que l'homme lui-même pouvait se vanter d'avoir édictés. C'est le cas du principe d'égalité, d'équité, du respect de la vie, de bienfaisance, de liberté de circulation, des biens et des personnes. Les conflits suscités par les flux migratoires aux frontières de l'Europe témoignent bien de cette éclipse des valeurs universelles qui régulent notre monde contemporain. Ces flux, migratoires ont submergé et même annihilé les droits fondamentaux des migrants clandestins. Cela invite à réinterroger la DUDH<sup>6</sup> en son article 25. « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être, et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ». (DUDH, art. 25) La DUDH donne la possibilité à une personne éprouvée par la misère et la famine de quitter son propre pays.

Malheureusement, le nationalisme supranational des populations du Nord s'insurge contre le principe de la libre circulation qui peut être considéré comme un principe par défaut, en raison du refus des visas pour accéder à l'occident, mais aussi au racisme. Ce qui voudrait dire qu'une approche objective du débat déontologique sur l'immigration clandestine montre qu'il y a encore un véritable problème d'inégalité et cela remet à rude épreuve les déclarations sur les droits

---

<sup>6</sup> Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

de l'homme. La conséquence en est que l'égalité des chances qu'on considérait comme un avantage pour tous les citoyens du monde sans distinction de race est devenue un leurre. Le rêve qui structurait le principe de liberté et d'égalité autorisait de « pouvoir agir, de s'exprimer librement, de jouir de ses possessions sous la protection des lois et sans subir la contrainte d'autrui » (J. Russ, 1995, p. 33). En ce moment-là, lorsqu'on parlait du respect de vie d'un individu, on ne faisait pas référence à une simple existence biologique dans la biosphère, mais on invitait plutôt à prendre en compte et en charge la qualité de la vie telle qu'elle se donne au sujet.

Dans le cadre de l'immigration clandestine, les conventions de Genève qui dictent des règles de conduite à adopter en période de conflits armés, et notamment la protection des civiles, des membres de l'aide humanitaire, des blessés ou encore des prisonniers de guerre ne sont pas applicables. Néanmoins, l'on ne doit pas perdre de vue aux frontières que c'est de l'homme qu'il s'agit, quel que soit le caractère de sa méthode migratoire. Le moment n'est plus opportun de reconnaître que « le racisme, essentiellement lié au nationalisme, a toujours fonctionné en même temps comme une idéologie transnationale, en particulier dans un système européen (ou euro américain) ». (E. Balibar, 2013, p. 84). Cela est bien un paradoxe dans le processus de la mondialisation. Ce qui importe actuellement, c'est de savoir comment parvenir à favoriser l'émergence d'un consensus dans le contexte de l'immigration irrégulière ou les faveurs sont difficiles à accorder.

D'ailleurs, quelle est cette mondialisation qui accentue de plus en plus les inégalités entre le Sud et le Nord ? Dans ces conditions, le recours à certains principes éthiques s'avère indispensable. Elle doit être caractérisée par une procédure qui serait profitable à l'homme, quelle qu'en soit la situation. Car, dit-on : « L'éthique se définit comme une entreprise de résolution des conflits, autrement que par la force, la conversion ou l'argument du bon sens » (H. Jonas et H. Engelhardt, 1993, p. 136). Ainsi, l'éthique de l'espèce humaine dans sa globalité doit être perçue comme un ensemble de normes à s'approprier et à respecter. Cela passe par une redéfinition de la politique sociale dans le sud à travers une réévaluation de la démocratie et le principe

de bienfaisance doit intégrer ce défi. Enfin, les droits de l'homme ne doivent pas être sacrifiés au profit d'enjeu et d'intérêts économiques.

### **Conclusion**

Le phénomène migratoire est une fatalité pour les populations du Sud, car elle continue de les décimer aux frontières de l'occident. De plus, l'explosion démographique pose de graves problèmes économiques sans oublier les droits de l'homme qui sont confrontés au défi du monde actuel. La polarisation sur l'immigration clandestine est trop brutale dans le Nord. Il y a donc lieu de redéfinir les priorités face aux besoins essentiels afin de freiner l'exode et lutter contre les inégalités de revenus. Pour ce faire, les politiques dans le Sud ont intérêt à financer les innovations pour œuvrer à l'employabilité des jeunes, dans la mesure où l'égalité des chances économiques à travers la création d'emplois multiples doit être la condition de survie des migrants.

Cela signifie que le travail doit être disponible pour la main-d'œuvre abondante dans le Sud, car il demeure le moyen de développement et de respect de soi. Mieux, ce sont les emplois et les richesses économiques qui peuvent donner la dignité sociale aux populations du Sud. Nous préconisons un forum mondial de discussion de sorte que la valeur universelle de l'homme soit une réalité. C'est à ce prix que l'éthique de l'existence sera revalorisée, car la question des droits de l'homme excède tous les cadres existentiels, en raison de la guerre des intérêts au nom des enjeux économiques.

On le voit, l'histoire des droits de l'homme n'est pas un projet définitif, mais l'histoire d'un combat perpétuel capable d'établir l'égalité aussi précaire soit-elle entre les humains. Pour qu'il y ait donc une équité minimale dans le traitement des questions migratoires, la voie moyenne de l'éthique hottoisienne se présente comme le nouveau paradigme social, en ce sens qu'elle permet de faire co-évoluer l'éthique et les droits de l'homme.



**Références bibliographiques**

BALIBAR Étienne, 1992, *Les frontières de la démocratie*, Paris, La Découverte.

BALIBAR Étienne, 2013, *Nous, citoyens d'Europe*, Paris, La Découverte.

BALIBAR Étienne, 2019, *Sur la situation des migrants dans le capitalisme absolu*, N°19, Hiver, page 1-5.

HABERMAS Jürgen, 1992, *De l'éthique de la discussion*, Paris, Les éditions du cerf.

HOTTOIS Gilbert, 2002, *De la renaissance à la postmodernité, une histoire de la philosophie moderne et contemporaine*, Bruxelles, De Boeck.

JONAS Hans et ENGELHARDT H. T., 1993, *Aux fondements d'une éthique contemporaine*, Paris, J. Vrin.

JONAS Hans, 1995, *Le principe responsabilité*, Paris, Trad. De l'allemand par Jean Greisch, Champs Essais, Flammarion.

KOUASSI N'Dri Marcel, 2021, *L'Immigration, les vrais défis*, Abidjan, Les Éditions Matrice.

LOCHAK Danièle, 2005, *Les droits de l'homme*, Paris, Éditions la Découverte.

N'GUESSAN Kouamé, 2002, *Risques et vulnérabilité en milieu rural*, In Revue Ivoirienne d'Anthropologie et de Sociologie, N°3.

PROVENCHER Martin, 2008, *Petit cours d'éthique et politique*, Québec, Les éditions de la Chenelière.

RUSS Jacqueline, 1995, *Pensée éthique contemporaine*, Paris, PUF.

TASSIN Étienne, 2014, *La traversée des frontières. L'Europe entre identité et migrations*, N°19, p. 105-123.